

Décision

Générale

colonial

Décision n° 479-218-1914 Mesure Diverse.

n° 479-218-1914

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

31 décembre 1914

Numéro JO

n° 218 du 31/12/1914

Date du numéro

31 décembre 1914

TEXTE INTÉGRAL

M. Le Carro Administrateur-Adjoint des Colonies a été désigné pour représenter l'Administration Locale au sein du Conseil de Curatelle pendant l'année 1915.